

Relevé d'échanges du Comité technique « Auvergne »

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE Auvergne

Mardi 11 mai 2021 – 10h00 à 13h00 - VISIOCONFERENCE

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Cyril PHILIS (responsable du service Contrats et Performance)

Services du siège et des antennes : Valérie CEYSSAT, Sandra MAZÉ, Anne CASTANIE, Aurélie GREGOIRE, Evelyne MILE, Camille DELARBRE, Léo DAMORET, Olivier PRADEILLES, Raphaëlle JENIN, Jonathan LAMARCHE

SNCF Voyageurs : Sebastien HERVIER, Raoul PERA, Corinne BAYET, Antoine GIGON DEPEIGES

SNCF Réseau : Gerald CASTANO

DREAL : Gilles CHEVASSON

Associations d'usagers :

FNAUT AURA : Jean-Louis THEVENON

FNATH : Mr DEQUAIRE

CODERAIL : Mr PENAIN

CODERAIL Montluçon : Daniel COFFIN

Association AMIGA : Antoine LEVESQUE

Association des élus des Cévennes : Guy MALAVAL

ARDSL : Didier CHAGNY

Collectif Train : Suzanne CHAZELLE

Collectif usagers Haut Allier : Marc GOUTTEBROZE

Usagers de la ligne Clermont-Volvic : Sylvain MARSY

Collectif ferroviaire Clermont-Thiers-Boën-St Etienne-Lyon : Karine LEGRAND, Pierre-Olivier MESSNER

Association des usagers Transport d'Auvergne : Pierre POMAREL

Autres participants : Karine PEYRAUD, E. ANDRE

Introduction

Support de présentation- voir pièce jointe

La Région introduit la réunion qui se tient de nouveau en format de visio-conférence en raison du contexte sanitaire.

Elle en précise les objectifs à savoir :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2022), projet SA 2023 et ajustements 2021
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Point à date sur le transport régional
2. Bilan TER 2020 et tendances 1^{er} trimestre 2021
3. Service Annuel TER 2022, orientations pour le Service Annuel 2023 et ajustements 2021
4. Point information : actualités et autres actions régionales.

La Région indique que les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) seront associées à ce cycle de concertation et recevront le support de présentation à l'issue des réunions techniques.

Les établissements scolaires seront également informés, via l'envoi d'un message spécifique, des modifications d'horaires et de desserte sur les lignes connaissant les évolutions les plus sensibles à la rentrée 2021 ou au SA 2022 (décembre 2021).

Préambule

La Région engage ce comité technique en dressant un bref point sur le contexte « extraordinaire » de ce cycle de concertation en rappelant notamment :

- L'adaptation de l'offre de transport régionale et des usages (télétravail) lors de la crise sanitaire
- Les dispositions tarifaires prises par la SNCF concernant les abonnés et le nettoyage des rames

Elle souligne l'intérêt de la continuité de la concertation et l'impact de la crise sur les fréquentations et les recettes. La crise sanitaire aura des conséquences sur plusieurs années qu'il s'agira d'évaluer.

Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

1 et 2. POINT A DATE SUR LE TRANSPORT REGIONAL - BILAN TER 2020 ET TENDANCES 1ER TRIMISTRE 2021

Echanges relatifs aux données 2020 et tendances

<p>Le Collectif Train note que les données sur la section St-Etienne-Boën ne sont pas proposées.</p> <p>Le collectif Train indique que si la ponctualité semble bonne, elle ne l'est en revanche pas sur les services autocars de l'axe Saint Etienne-Montbrison – Clermont. Par ailleurs des correspondances ne sont pas assurées en cas de retards.</p>	<p>La Région indique que la section St-Etienne-Boën est abordé en comité Nord-Vallée du Rhône (ponctualité à 97,2%). La statistique sera toutefois importée pour le prochain Comité afin de disposer d'une vision d'ensemble.</p> <p>La Région confirme que les chiffres présentés concernent uniquement la ponctualité des circulations ferroviaires. Elle prend note des difficultés évoqués concernant les autocars et indique qu'à l'occasion du service annuel 2023, une réflexion est engagée concernant la complémentarité des offres autocars sur l'axe avec le ferroviaire. Des précisions seront apportées lors de prochaines réunions.</p>
<p>L'AMIGA remercie la SNCF pour les contacts permanents entretenus et se demande quels sont les projets de réorganisation des points de croisement sur ligne Aubrac. Quelle est la feuille de route de la Région pour fiabiliser ce service pour les années à venir ?</p>	<p>SNCF Réseau n'a pas d'éléments à disposition en séance sur le maintien ou non des points de croisement.</p> <p>En complément, la Région indique qu'à ce stade la priorité consiste à la régénération des infrastructures. Les fonctionnalités de détail (points de croisement) relèvent de l'expertise SNCF-Réseau et doivent permettre d'assurer le service TER commandé par la Région.</p>
<p>CODERAIL Montluçon note l'absence de donnée sur la liaison Montluçon-Lyon et se demande pourquoi il n'y a pas de liaisons directes entre Lyon et Montluçon comme cela se faisait historiquement, ce qui favoriserait un meilleur temps de parcours.</p>	<p>La Région ne dispose pas de statistique dédiée sur cette ligne étant donnée l'absence de liaisons directes.</p> <p>Concernant les services directs, l'arrivée des services Railcoop à compter de fin juin 2022 (2AR/jour) permettra de répondre à ce besoin bout en bout. La Région ayant eu la manifestation d'intérêt de Railcoop sur ces relations Bordeaux-Lyon depuis plusieurs années, il était difficile de programmer des développements sans venir, de fait, perturber le déploiement de ce service.</p> <p>Bien évidemment, et comme présenté en séance, les services TER joueront la complémentarité avec ces nouvelles circulations. Des facilités d'accès pour les abonnés TER aux trains Railcoop sont en cours d'études.</p>

<p>Le Collectif ferroviaire Clermont-Saint-Etienne souhaite connaître la différence entre les mentions « Toutes causes » et « causes TER ».</p>	<p>La Région précise qu'il s'agit de deux statistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données de ponctualité « Toutes causes » correspondent aux données tous motifs et donc au ressenti usager. - Les données de ponctualité « Causes TER » correspondent aux seuls trains ponctuels (ou non ponctuels) du fait de la seule cause « exploitant » : les autres causes ne relevant pas de l'exploitant, seules celles-ci sont contractualisées (vision « contractuelle »). <p>Une convention entre la Région et SNCF Réseau est également à l'échange afin de contractualiser, sur la même logique, des objectifs de performance concernant les causes « Réseau », et donc à agir vers leur réduction.</p>
<p>L'Association des élus des Cévennes remercie les services pour la concertation et les avancées réalisées sur la ligne. Elle s'interroge sur la ponctualité de la ligne Clermont-Nîmes</p>	<p>SNCF-Voyageurs précise que la ligne Clermont-Nîmes comporte peu d'allers-retours : si un train est en retard, cela se traduit par davantage de variabilité dans les statistiques que pour une ligne à plus forte fréquence.</p>
<p>La FNAUT indique des problèmes de ponctualité entre Clermont et Roanne sur la ligne Clermont-Lyon. Elle souhaite savoir si la statistique porte sur tous les trains ou seulement les bout en bout.</p>	<p>La Région répond que la statistique porte bien sur la ligne Lyon-Clermont de bout en bout, incluant tous les trains circulant sur la ligne.</p>
<p>Collectif ferroviaire Clermont-Saint-Etienne souligne des problèmes de signalisation sur la ligne Lyon-Roanne au niveau d'Amplepuis. Elle souhaite connaître les travaux envisagés.</p>	<p>SNCF Réseau indique que des échanges sont en cours avec la Région concernant l'état de l'infrastructures. Au niveau de la signalisation il y a des incidents, mais ceux-ci n'engagent pas la sécurité ferroviaire. Des travaux importants de maintenance préventive ont eu lieu à l'automne 2020. L'incidentologie a chuté depuis cette période-là. Il existe toutefois encore des incidents (fin mai) qui sont sous vigilance.</p>
<p>Association des Usagers des Transports d'Auvergne (AUTA) relève ces dernières années des marges de régularité accrues : par exemple entre Brioude et Clermont, on peut partir avec 10 minutes de retard à Brioude et arriver à l'heure à Clermont. Mais c'est au détriment du temps de parcours, qui est un élément important pour les usagers.</p>	<p>La Région indique que la ponctualité a pu effectivement aussi s'améliorer au travers de marges techniques d'exploitation dans la construction des horaires (et parfois certains allongements de temps de parcours « nominaux »). Pour la Région, l'objectif visé consistait à la fois à ce que l'exploitant propose une offre ponctuelle et un temps de parcours optimal.</p>
<p>CODERAIL Montluçon compare les temps de parcours Montluçon-Clermont entre 1998 et aujourd'hui : tous les temps de parcours ont augmenté alors que politique d'arrêts est identique. Cette perte de performance va impacter la fréquentation à la baisse car en</p>	<p>La Région entend la remarque. Il s'agit d'un enjeu national de performance du réseau. Cet enjeu nécessite de disposer des moyens financiers nécessaires à la maintenance et modernisation de l'infrastructure ferroviaire. Les actions présentées dans le cadre du plan de relance et du CPER vise</p>

parallèle les infrastructures routières ont gagné en performance.	précisément à rétablir ces niveaux de performance et font l'objet de la suite de la présentation (plan de relance/CPER).
-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3. SERVICE ANNUEL TER 2022, ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2023 ET AJUSTEMENTS 2021

La Région a transmis, avant la réunion, les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2022 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant (SA 2021). Ces grilles horaires sont des documents de travail pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Un point sur les travaux programmés en 2021 est réalisé.

Une présentation ligne par ligne est proposée traitant des ajustements 2021, programmation pour le service annuel (SA) 2022 et orientations pour le SA 2023. Elle est complétée d'un point d'avancement concernant les études engagées ou en cours sur le territoire.

Echanges relatifs aux évolutions de desserte programmées

LYON-MONTLUÇON-BORDEAUX	
CODERAIL Montluçon s'interroge sur les temps de parcours Lyon et Bordeaux de 7h45 que Railcoop n'est pas parvenu à réduire (1/4 de plus qu'avec les trains corails). Il se demande pourquoi la Région n'a pas tenté de mettre en place une liaison directe entre Montluçon et Lyon. Il craint par ailleurs des conflits d'usages concernant les horaires et l'attribution de sillons.	La Région répond que la réponse sillons relative à la commande formulée relève des échanges entre Railcoop et SNCF-Réseau. Comme évoqué précédemment, la mise en œuvre d'une relation interrégionale directe aurait eu peu de sens alors même que Railcoop avait manifesté son intérêt. Concernant les sillons, ici aussi, c'est le rôle « classique » de SNCF-Réseau et sait parfaitement déterminer des marches compatibles avec les matériels roulants engagés et contraintes en lignes.
La FNAUT demande s'il est prévu des correspondances à Gannat ou St Germain des Fossés pour Clermont à partir des dessertes de Railcoop.	La Région répond indique que les grilles horaires viennent tout juste d'être produites : un travail est en cours pour permettre ce type de correspondance et sera étudié pour mise en œuvre.
CODERAIL souligne la nécessité d'une harmonisation de la tarification. Les associations se sont vu confirmer qu'il y aurait des points de vente Railcoop dans les gares.	SNCF Voyageurs précise que des discussions sont en cours pour les tarifications abonnés TER via des accords d'accès complémentaires aux trains Railcoop; pour les occasionnels ce seront plutôt des billets qui s'achèteront auprès de Railcoop.

CLERMONT-NIMES	
<p>L'AUTA se réjouit de la création du 4^{ème} AR en été et attire l'attention sur l'information qui sera nécessaire.</p> <p>La FNAUT souligne l'importance de prévoir des correspondances par bus, aussi bien à Saint Georges d'Aurac qu'à Langogne. Elle indique que la Région Occitanie applique un tarif de 19 euros pour Clermont-Nîmes de bout en bout. Elle demande quelle est la politique tarifaire AURA.</p>	<p>La Région indique que, concernant les correspondances, elle est en attente sur la prise de compétence des collectivités localement mais que le sujet est bien identifié.</p> <p>Concernant le volet tarifaire, des accords de réciprocité viennent tout juste d'être validé : les tarifs d'une Région seront valables dans l'autre.</p> <p>SNCF Voyageurs précise également travailler à la mise en place de « petits prix » l'été sur la ligne Clermont-Nîmes.</p>
CLERMONT-LE PUY	
<p>AUTA fait remarquer que tous les soirs il y a à la fois un train et un car dans le même créneau horaire. Or, le car est déserté car le temps de parcours est plus long. Demande si l'on pourrait déplacer ce bus sur un autre horaire et assurer la correspondance en gare de Brioude.</p>	<p>La Région indique avoir bien pris en compte cette demande et l'étudie actuellement.</p>
LIGNE DE L'AUBRAC – NEUSSARGUES – ST-CHELY-D'APCHER	
<p>L'AMIGA est préoccupée concernant la ligne de l'Aubrac dont les circulations sont suspendues. Elle souhaite savoir si, à l'issue des travaux réalisés en 2021, les vitesses nominales seront rétablies.</p> <p>Elle précise qu'il s'agit de la seule ligne Région à être desservie par des trains intercités, avec aucun TER sur rail. La Région, conjointement avec Occitanie a-t-elle une stratégie à l'étude, notamment concernant le matériel et l'usage de rames bimodes ?</p>	<p>SNCF Réseau partage ces préoccupations. Les travaux sont prévus pour permettre le rétablissement des circulations. La ligne sera réouverte au même niveau de performance.</p> <p>La Région indique qu'à ce stade l'offre est bien assurée par des trains Intercités. La priorité consiste à maintenir les circulations en lien avec la Région Occitanie.</p>
<p>AUTA note des problèmes des correspondances entre ces trains et les TER Occitanie</p> <p>L'AMIGA insiste sur l'isolement de Saint Flour et de Saint Chély d'Apcher. Le contact entre le Cantal et la Lozère est rompu.</p>	<p>La Région a bien interrogé la Région Occitanie. L'objectif est bien d'arriver à une meilleure coordination des offres.</p>
ETOILE D'AURILLAC	
<p>L'AMIGA déplore que les travaux soient en été alors que la clientèle loisirs est très importante.</p>	<p>SNCF Réseau insiste sur la grande densité de travaux qu'il convient d'articuler avec les entreprises extérieures et les besoins de circulation des voyageurs. L'été, la dimension touristique est importante, mais le reste de l'année la dimension domicile-travail pèse également.</p>

ETOILE DE MONTLUÇON	
<p>CODERAIL : demande des précisions sur la reprise des travaux par SNCF Réseau entre Montluçon Bourges Vierzon</p> <p>CODERAIL regrette qu'entre 12h16 et 17h01, il n'y ait aucune circulation sur Montluçon Clermont, et le dimanche rien dans la journée.</p>	<p>Post-réunion : SNCF-Réseau précise que la prochaine opération est prévue à l'horizon de l'été 2023 et jusqu'au printemps 2024 avec interruption des circulations sur toute la période. Ce sera une opération inter-régionale Auvergne-Rhône-Alpes/Centre Val de Loire dont le financement est en cours de finalisation. Les travaux seront très majoritairement sur la voie : 14.5 km de RVB et 5 km de RR + des opérations sur des ouvrages d'art et des ouvrages en terre + des opérations de remplacement de câbles et d'alimentation sur la signalisation.</p>
<p>CODERAIL demande des précisions sur l'application de la réciprocité tarifaire entre AURA et Centre Val de Loire et demande qui gère l'ouverture des guichets dans les gares.</p>	<p>SNCF Voyageurs confirme que la réciprocité tarifaire est activée entre CVDL et AURA.</p> <p>La Région vient de voter les 5 conventions relatives à ces accords tarifaires.</p>
<p>FNATH demande s'il y a des nouveautés concernant les tarifications PMR.</p>	<p>La Région informe qu'il n'y a pas eu de nouveautés. Le tarif Illico reste de vigueur.</p> <p>La création d'un tarif spécifique gratuit pour l'accompagnant d'une personne en situation de handicap (ayant une carte CMI ou une carte illico Mobilité) sera soumis à délibération à l'automne 2021.</p>
<p>CODERAIL demande des précisions à SNCF Réseau sur ce qui peut être réalisé entre Montluçon et Bourges.</p>	<p>SNCF Réseau indique qu'il y a bien des opérations prévues avec la Région Centre Val de Loire fin 2023 jusqu'en avril 2024.</p>
<p>CODERAIL interroge sur les travaux pour l'accès aux PMR en gare de Montluçon (création de 2 ascenseurs pour accéder aux quais). Relève que la demande a été faite depuis 2019.</p> <p>CODERAIL souhaite savoir si des travaux sont prévus dans le cadre de la mise en place d'un pôle intermodal.</p>	<p>La Région précise que l'accessibilité de la gare de Montluçon relève du schéma directeur national d'accessibilité et fait en effet l'objet d'études (accessibilité des quais notamment). Les travaux sont programmés pour 2024-2025.</p> <p>Concernant le PEM, les échanges sont engagés avec l'agglomération.</p>
<p>La FNAUT demande un départ plus tardif après 20h20 pour la ligne Moulins Clermont.</p>	<p>La Région a bien pris en compte cette demande et étudie le sujet avec SNCF.</p>
<p>La FNAUT demande si, suite à la décision de SNCF-Réseau permettant de rétablir des circulations d'UM X73500 en US, il sera possible de rétablir les services supprimés à cause de cette restriction.</p>	<p>La Région répond que SNCF-Réseau a autorisé les retours des circulations en US X73500 uniquement sur une partie de l'année, hors période automnale. Cette contrainte demeurant (chutes de feuilles sur les voies qui peuvent générer des problèmes de déshuntage), il n'est pas encore possible de se passer de rames en composition double et de revenir à une souplesse d'exploitation souhaitée.</p>
<p>CODERAIL demande la position de la Région sur le déclassement de ligne Montluçon-Ussel.</p>	<p>La Région indique qu'une réponse a été formulée par écrit à des demande sur le sujet. En l'espèce, la Région n'est pas autorité</p>

<p>La FNAUT précise qu'elle a émis un avis défavorable au déclassement.</p>	<p>organisatrice sur le fret : la décision relève in fine de l'Etat au regard du projet dont la communauté de communes est porteuse. Sur le fond, la Région n'a pas émis d'avis, ni positif, ni négatif sur le dossier.</p>
<p>CLERMONT-THIERS/MONTBRISON-ST-ETIENNE</p>	
<p>Collectif ferroviaire Clermont-Thiers-Boën-St Etienne-Lyon souhaite connaître les résultats des études, conduites dans le cadre du précédent CPER sur la régénération du tronçon Thiers-Montbrison. Il souhaite connaître les intentions de la Région concernant la réouverture de la section Thiers-Boën et l'état d'avancement des études.</p>	<p>La Région présente des éléments en séance concernant cette l'historique de cette question. A ce jour, la Région a demandé à l'Etat et à SNCF Réseau de ne pas déclasser la ligne et d'abonder les financements régionaux en vue de la réalisation d'une étude préalable visant à estimer les moyens à mobiliser pour régénérer la ligne au regard des potentiels de fréquentation estimés.</p>
<p>Collectif Train souhaite connaître la consistance des travaux de régénération pour Clermont-Thiers.</p>	<p>SNCF Réseau répond que les travaux porteront sur la modernisation de la voie, le renouvellement voie et ballast, le renouvellement de traverses (620) et câbles, et l'intervention ponctuelle sur ouvrages.</p>
<p>Collectif ferroviaire Clermont-Thiers-Boën-St Etienne-Lyon est préoccupé concernant la dégradation des passages à niveaux (PN) et ouvrages d'art sur la section non réouverte à circulations ferroviaires. Cela pourrait engendrer des coûts de régénération supplémentaires.</p>	<p>SNCF-Réseau confirme qu'il n'y a pas de projet de déclassement de la ligne. Le collectif est déjà en relation avec SNCF-Réseau à qui il a écrit. Afin d'éviter toutes incompréhensions au sujet d'une expression ou d'une autre, SNCF-Réseau propose de ne pas aborder le sujet en séance et confirme qu'une réponse sera faite au courrier envoyé par le collectif.</p>
<p>Collectif Train demande ce qu'il en est de l'alternative à l'A45 et de la réaffectation des crédits initialement mobilisés sur le projet.</p>	<p>La Région répond que des montants seront bien affectés à l'A45 resteront bien dédiés à la liaison Lyon – Saint-Etienne, notamment en appui à la construction d'un nouvel atelier à Saint-Etienne, et ce dans le cadre de l'accord de relance signé entre l'Etat et la Région (200 M€).</p>
<p>CODERAIL indique que les prochains CPER pourraient ne pas traiter directement du ferroviaire.</p>	<p>La Région confirme que les dossiers ferroviaires seront bien traités dans le prochain CPER.</p>

4. ACTUALITES ET AUTRES ACTIONS REGIONALES

Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région

<p>La FNAUT demande si l'étude sur l'harmonisation tarifaire entre services TER ferroviaires, routiers et interurbains a été lancée ?</p>	<p>La Région informe que premier niveau d'étude a bien été réalisée en vue d'une harmonisation tarifaire. Le sujet est complexe notamment du fait de l'absence du transfert de l'intégralité de services des départements à la Région. Le sujet</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	est identifié et fera partie des dossiers à traiter par le prochain exécutif.
FNAUT souhaite savoir si les propositions qu'elle a faites seront prises en compte.	La Région confirme avoir bien pris note de l'ensemble des propositions pour alimenter les nombreuses réflexions en cours, qu'il s'agisse des tarifications, de l'évolution des services ou même encore du dispositif de concertation. Elle remercie la FNAUT pour son implication.

La Région remercie les participants pour la tenue de cette première session du Comité Technique et précise que le support de présentation sera adressé aux invités sous 10 jours. A noter que supports et comptes-rendus seront diffusés et déposés sur <https://new.civocracy.org/transportsenregion>.
